



Je suis référent.e : quel rôle ? Quelles actions ?

Nombre d'inscrit : 4

Présents : 2

Sylvie Bontempelli (AMAP'orte Miribel 01) - Jean-Pierre Chaffard (AMAPortée - 74) - Thérèse Arnaud (AMAP AuRA) et Jean Marc Chazot (Admin AMAP AuRA - réseau AMAP Loire)

Contexte :

Ce que dit [la Charte](#) : (Principe 4)

« Une AMAP (...) cherche à créer une relation de qualité entre paysan.nes et amapien.nes dans un cadre convivial favorisant le dialogue, le lien social, la confiance et la co-responsabilité »

Le réseau des AMAP AuRA s'appuie sur ce principe pour encourager le rôle de référent.e ferme et donner comme clé de réussite en AMAP qu'il y ait un référent par ferme.

Cette bonne pratique est pour multiplier l'implication bénévole au sein de l'AMAP et de ne pas faire reposer l'AMAP sur un petit nombre de membres actifs (dit collectif ou CA).

L'AMAP est un facilitateur de mise en lien entre une ferme et un.e mangeur.euse, le référent garanti se lien.

Un Référent c'est qui ?

C'est un amapien qui est membre du collectif/ du CA de l'AMAP.

Il est le pivot entre le groupe des amapien.nes au contrat et la ferme partenaire – paysan.ne

Il est souhaitable qu'il consomme les produits du paysan pour assurer au mieux ses missions et réagir auprès du paysan.ne et amapien.nes sur des évolutions des paniers/produits

Il peut être nommé plusieurs référents.es pour une même ferme afin de répartir les missions.

Le référent ne se substitue pas /ne remplace pas le paysan

Quels sont ses missions ?

- Des missions envers le paysan

Je connais les «enjeux/les règles» du partenariat qui a été établi avec l'AMAP.

J'organise une [visite de démarrage de partenariat](#) sur une ferme entrant à l'AMAP.

J'échange/je prends des nouvelles régulièrement sur l'activité de la ferme.

J'encourage mon.ma paysan.ne a réalisé une feuille de choux à destination des amapien.nes pour créer du lien entre eux

J'anticipe les actions auprès du paysan pour la mise en place des contrats (prix, fréquence-dates..). Je

collecte les contrats et les chèques et prépare les documents pour le.la paysan.ne

Je m'assure que le nombre de contrat réponde aux besoins du partenariat établi.

Je transmets les informations sur les contrats (liste des amapien.nes, synthèse des livraisons...) aux paysan.nes.

- Des missions envers les amapien.nes

Je prépare le renouvellement des [contrats](#) (communication en amont).

Je suis présent.e sur le temps de renouvellement des contrats afin d'échanger avec chacun.e, donner

des nouvelles de la ferme et collecter les retours des amapien.nes

Je prends contact avec les amapien.nes « sorti.es » du contrat pour connaître la raison de leur départ.

Je facilite les échanges entre le.la paysan.ne en AMAP et les amapien.nes au contrat, j'informe les amapien.nes des réussites et [difficultés rencontrées](#)

J'accueille/je prends un temps avec les amapien.nes arrivants en cours de contrat en leurs présentant le.la payan.nes, les pratiques, les produits, le rythme des livraisons ...)

J'organise des temps festifs sur la ferme (visite, pique-nique)

Je réalise en partenariat avec le.la paysan.ne le [bilan de fin de saison](#) pour le présenter lors de l'AG

J'encourage le.la paysan.ne à participer à l'AG ponctuellement pour une interaction dynamique avec les amapiens en dehors du temps de livraison et pendant laquelle il peut être traité d'autres points que le quotidien sur la ferme

- Autres points

Je me réfère à [la charte](#) en cas de doute.

Je constitue une liste d'attente si le.la paysan.ne ne peut pas avoir plus de contrats

Je prends des photos des paniers afin de participer à la mercuriale du réseau : [Paniers de nos AMAP](#)

J'interpelle mon réseau lorsque j'ai des questions sur les pratiques en AMAP.

J'interpelle mon réseau en cas de médiation entre l'AMAP et le.la paysan.ne

J'encourage mon.ma paysan.ne a adhéré au réseau

Je suis responsable au même titre que les autres membres du collectif/CA

**Le.la référent.e porte la construction du partenariat,
il.elle nourrit la confiance de celui-ci.**

Comment trouver des référents ?

Je suis référent, j'interpelle des amapien.nes à m'aider sur les missions que je porte pour leur faire découvrir la richesse que m'apporte la relation avec un.e paysan.ne : découverte du métier de paysan.ne.

Le collectif peut interpeller des amapien.nes au contrat pour prendre le relais sur un départ de référent car il.elle connaît les produits et paysan.nes ou en AG.

Le collectif/CA peut porter le postula = : une ferme = un.e référent ce qui limite la multiplication des fermes partenaires sans agrandir le collectif/CA.

Le collectif/CA peut encourager les amapien.nes en demande d'autres « produits » de chercher et de devenir membres.

Faire entrer un.e amapien.ne comme référent encourage l'amapien à entrer dans le collectif / le CA.

Les ressources du réseau :

Fiche-référent : en pièce jointe

Portraits de référent.e : [à lire](#)

Echanges entre les participants :

- « Ligne de crête du référent »
- Responsabilité juridique du référent
- Autres sujet

1. « Ligne de crête du référent »

Jean-Pierre Chaffard (AMAPortée - 74) : AMAP de 55 familles

Contexte de l'AMAP →

Reprise de l'AMAP suite à un départ groupé d'administrateur

Actuellement 2 référents pour une dizaine de fermes, dont la moitié en contrats et l'autre en commandes groupées.

Dans la plupart des cas les paysans collectent directement les contrats et les règlements, ce qui complique un peu le suivi des contrats et des distributions.

Il y a une ligne de crête étroite entre le rôle de référent et le/la paysan.ne : à quel moment on n'empiète pas sur l'activité de la ferme ? Quelles limites dans notre rôle ?

Evolution souhaitée pour l'an prochain: L'AMAP veut aller vers un référent par ferme et collecte systématiquement contrats et règlements avant de les remettre aux producteurs.

Sylvie (AMAPorte – 01)

Contexte de l'AMAP →

En relation avec un jardin de Cocagne pour les paniers de légumes

Un référent par production

Réponse du réseau AMAP AuRA :

Effectivement, il faut trouver la bonne limite de l'implication du (de la) référent-e pour mettre le paysan à l'aise.

Il est important qu'il y ait un maximum de transparence – dans les 2 sens !- entre le/la paysan.ne et les amapien.nes, par le biais du référent, même si ce n'est pas toujours évident pour des paysans qui ont parfois de la peine à se "livrer". Nous devons être à la fois patients et diplomates.

Ne pas hésiter à faire des sondages sur les paniers (quantité, rythme, ...)

2. Responsabilité juridique du référent

Le/la référent.e n'est pas plus responsable que les autres membres du CA de l'AMAP.

3. Autres points

Difficulté à faire augmenter les prix des paniers du maraîcher

Echec sur la mise en place avec une apicultrice

Certains paysan.nes considèrent le paiement d'avance comme une dette, et ils ne veulent pas utiliser ce levier

Si l'AMAP a déjà les bonnes clés de réussite en AMAP alors elle peut aller vers des projets plus engageant (recherche de foncier, l'accessibilité alimentaire...)

Attention à bien doser la communication sur la situation des paysan.nes car les médias informent et que cela peut être contreproductif pour les amapien.nes la sur information/sur communication.

Merci à tous pour votre participation